

en a d'obscurs, de moyens et d'éclatants. Par exemple, la première note d'un *podatus* a une valeur diverse selon que le groupe est engagé ou non dans un mouvement ascendant ; une *clivis* protonique est généralement légère ; sur la finale d'un mot elle est un peu élargie ; un *torculus* suivi d'un *punctum* final a ses trois notes amplifiées, etc.

3° La notation enfin exprime régulièrement les notes doubles ou triples ou plus multipliées encore ; ainsi la mélodie affirme son droit propre, et elle peut rétablir, entre les divers membres de la cantilène, les proportions plus ou moins exactes que les anciens musicologues se plaisaient à y reconnaître. Cette loi primordiale de l'égalité moyenne des temps a été heureusement exprimée par cette formule : *en plain-chant, le temps premier est indivisible* ; on peut ajouter : mais il est multipliable, puisque nous trouvons des notes ou groupes de 2, 3 ou 4 durées ordinaires. Le temps commun dilaté, amplifié, glissé, coulé, tout cela est grégorien. Ce qui ne l'est pas, c'est le temps commun divisé, fractionné, en manière de croches ; et cette exclusion de la croche avec ses subdivisions suffit pour assurer à la mélodie, quelque vive d'allure qu'elle soit, une douceur de rythme et une largeur de marche qui produisent une impression pénétrante de dignité et de calme. Cette aisance et cette liberté de mouvement ne doivent jamais exclure, même dans les plus simples récitatifs, une certaine *eurythmie* (grec *eu rythmos*), un cadencement harmonieux plus facile à faire comprendre dans l'exécution même du chant qu'à définir dans les mots. »

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

— o —

Petit résumé des Règles de la prononciation romaine du latin (1)

— o —

Les règles de la prononciation à la romaine ne sont ni

(1) Il nous paraît utile de reproduire ce sommaire des règles de la prononciation latine, qui a été publié l'an dernier dans le diocèse de Sens, France. Il permettra aux intéressés de porter jusqu'à la perfection leur manière de prononcer le latin.